

## Qui des salariés du privé ou des fonctionnaires travaillent le plus ?

Par Richard Flurin

Publié il y a 40 minutes



Écouter cet article

00:00/03:58

Jet

**Dans une note, l'expert des finances publiques, François Ecalle, met en perspective la durée de travail de la fonction publique et du secteur privé. Un travail lourd d'enseignements.**

Un match aux allures de classico. Les Français ne cessent d'opposer le secteur privé et la fonction publique, scrutant la moindre statistique comme le révélateur des déboires de l'un ou des qualités de l'autre. Ces deux grandes catégories d'emploi en France recourent pourtant des métiers pléthoriques et surtout d'une très grande variété. Derrière les 20% d'employés français qui exercent dans l'une des trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale ou d'État), la réalité du travail peut changer du tout au tout. De même pour les 80% du privé.

Il n'en demeure pas moins que des faits persistants marquent des différences structurelles entre les fonctionnaires d'un côté et les salariés du privé de l'autre. À commencer par la durée du travail, mise en perspective par l'expert des finances publiques et fondateur du site Fipeco, François Ecalte, dans une note récente. Le spécialiste éprouvé de la dépense publique relève que la durée annuelle du travail à temps complet dans la fonction publique (hors enseignant) s'établit à 1612 heures en 2022, selon le dernier rapport de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

---

Ce volume de travail annuel se situe très légèrement au-dessus des 1607 heures réglementaires – correspondant aux 35 heures hebdomadaires, mais en deçà des 1662 heures annuelles dans le secteur privé. Autrement dit, en lissage annuel sur les douze mois de 2021, les fonctionnaires travaillent 3% de moins que les salariés du privé. Cet écart s'est réduit de 5 points par rapport à 2019, deux ans plus tôt, où les fonctionnaires avaient travaillé 1577 heures contre 1711 heures dans le privé.

## **Plus de RTT et de congés**

La différence s'efface complètement si l'on considère non plus le temps de travail annuel, mais le temps de travail hebdomadaire : 38,9 heures de travail par semaine dans le privé en moyenne, contre 39 heures dans le public. Dans le détail, la durée de travail hebdomadaire de la fonction publique d'État (40,3 heures) est supérieure à celle du privé, tandis que celle des fonctions publiques territoriale (38,2 heures) et hospitalière (38,7 heures) est inférieure.

L'écart de la durée de travail annuelle s'explique en grande partie par les jours de congé et les RTT, plus nombreux dans le secteur public que dans le secteur privé. *«Les agents de la fonction publique d'État, hors enseignants, ont pris en moyenne 41 jours de congé et de RTT en 2021, les fonctionnaires territoriaux 32 jours et les fonctionnaires hospitaliers 31 jours, contre 27 jours pour les salariés du secteur privé»*, rapporte François Ecalte dans sa note.